

APPEL A PROJETS « SP / PARAMED »

GIRCI MEDITERRANEE 2020

Contacts GIRCI

Dr Véronique BOURGAREL

Tel : 04.91. 38.11.51

E-mail : veronique.bourgarel@ap-hm.fr

Mme Cynthia CAILLON

Tel : 04.92.03.45.89

E-mail : caillon.c@chu-nice.fr

CONTEXTE

Le GIRCI Méditerranée lance en 2020 un appel à projet spécifique sur les 2 thématiques suivantes : « Recherche en Soins Primaires (SP) » et « Recherche Paramédicale (PARAMED) ». Cet appel à projet souhaite favoriser les liens entre les acteurs du premier recours ou les équipes paramédicales (pour l'une ou l'autre thématique) de l'Interrégion PACA Corse et renforcer les échanges de pratiques pour partager, mutualiser, en région, et valoriser les actions les plus prometteuses.

OBJECTIFS

L'objectif est de soutenir des recherches en soins primaires ou des recherches paramédicales, en encourageant les professionnels de l'interrégion à construire des **projets de recherche**, pour permettre l'émergence de l'innovation dans le champ des soins primaires et dans les modalités de soins infirmiers et paramédicaux.

Cibles

Thématique SP : ouvert à tous les investigateurs exerçant dans l'interrégion PACA-Corse, en cabinet médicaux, établissement de santé, maison de santé pluri-professionnelle ou centre de santé, quel qu'en soit le mode d'exercice (salarié ou libéral).

Thématique PARAMED : ouvert à tous les auxiliaires médicaux (professions de santé définies aux articles L4311-1 à L4372-2 du Code de la Santé Publique) : infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale, techniciens de laboratoire médical, audioprothésistes, opticiens-lunetiers, prothésistes et orthésistes pour l'appareillage des personnes handicapées, diététiciens...

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Présentation de la structure porteuse : coordonnées de la structure, du représentant légal, de la personne en charge de la demande de subvention et des professionnels impliqués
- Pour les praticiens ou les structures ne bénéficiant pas de l'infrastructure, de l'organisation ou des équipes pour gérer les fonds et réaliser les démarches administratives liées à un projet de recherche, un des 6 membres du GCS GIRCI Méditerranée ou un CH de l'interrégion doit être associé à l'étude afin de les aider sur ces missions.
- Présentation du projet :
 - Contexte : description de la problématique,
 - Objectifs de l'action : identification d'objectifs pertinents et cohérents avec la problématique identifiée et le contexte local
 - Description de l'action : présentation des modalités d'actions collectives et individuelles (méthodes)
 - Partenaires : liste des acteurs associés au projet
 - Population d'étude (critères de sélection)
 - Critère de jugement : liste d'indicateurs pertinents au regard des objectifs, date et méthode de recueil de ces indicateurs.
 - Nombre de patients susceptibles d'être concernés par l'action
 - Lieu(x) de réalisation de l'action
 - Mise en œuvre : programmation de l'action dans le temps (date de début de l'action, durée prévue)
 - Préciser l'impact attendu sur le bénéfice pour le patient
 - Budget détaillé de l'action et de sa valorisation

CRITERES DE RECEVABILITE

Règles générales

- La durée maximale du projet doit être 48 mois
- Le montant du financement demandé ne doit pas excéder 50 000€
- L'AAP se déroule en 2 étapes :
 - Une première sélection sur lettre d'intention
 - Une évaluation des dossiers complets pour les projets sélectionnés à la première étape
- A chaque étape, le projet doit être déposé avant la date limite et doit être complet
- Tout dépôt incomplet ne sera pas évalué (recevabilité à chaque étape)

Lettre d'intention

Le dépôt des documents doit être réalisé **au plus tard le 9 mars 2020 à 23h59** sur le site GIRCI Méditerranée <https://gircimediterranee.fr/>.

A cette étape sont requis :

- La lettre d'intention (format imposé)
- L'accusé de récusation (format imposé)

Les documents de l'appel à projets sont disponibles sur le site.

Dossier complet

Le dossier doit être déposé complet au plus tard le **30 juin 2020 à 23h59** sur le site GIRCI Méditerranée <https://gircimediterranee.fr/>. Il doit être composé de :

- Le dossier de candidature dûment complété (format imposé)
- Le protocole de l'essai (format respectant les consignes de présentation)
- Le CV du porteur du projet (format libre)
- Le CV du méthodologiste (format libre)
- L'annexe budgétaire (format imposé)
- L'attestation signée de dépôt de dossier complet (format imposé)

Les documents de l'appel à projets sont disponibles sur le site.

DUREE ET REGLES DE FINANCEMENT

L'élaboration des budgets doit être réalisée avec l'une des structure recherche des établissements membres du GIRCI Méditerranée à savoir DRCI du CAL, de l'IPC, du CHU de Nice, DRS de l'AP-HM, Pôle recherche et formation du CHI Toulon-Seyne/mer et le CH Avignon.

Contacts pour la préparation des budgets

DRCI du CHU Nice : drc@chu-nice.fr

DRCI IPC : drci.up@ipc.unicancer.fr

DRS de l'AP-HM : drci@ap-hm.fr

CAL : DRCI-Promotion@nice.unicancer.fr

CHITS : Pilotage-recherche@ch-toulon.fr

CH Avignon : unite-promotion@ch-avignon.fr

Le montant maximum par projet est de 50 000 euros et les fonds devront être dépensés sur une période de 48 mois.

Les dépenses éligibles concernent : personnels, fonctionnement (équipement non éligible).

Le financement sera versé en totalité à la structure responsable de la gestion financière de l'aide. La structure responsable de la gestion financière du financement devra produire chaque année un bilan financier de l'utilisation des fonds.

CALENDRIER

- Lancement : janvier 2020
- Date Limite de dépôt des lettres d'intention : 09/03/2020 à 23h59 sur le site <https://gircimediterranee.fr/>
- Sélection des projets sur lettre d'intention : avril 2020
- Date limite de dépôt des dossiers complets : 30/06/2020 à 23h59 sur <https://gircimediterranee.fr/>
- Notification des résultats : décembre 2020